



SNPS Info

31 mars 2015

DANS LA LIGNE DROITE FINALE LES DERNIERS METRES SONT LES PLUS DURS

Le weekend dernier les organisations syndicales ont, en front commun, annoncé la tenue ce mardi d'une conférence de presse. A cette occasion, l'option a été prise d'annoncer des actions potentielles après les vacances de Pâques. Cela signifie-t-il pour autant que nous ne nous en sortons pas avec les négociations ? Devrons-nous tous travailler jusqu'à l'âge de 67 ans comme déjà annoncé ou écrit par certains ? Le gouvernement, va-t-il refuser de nous reconnaître comme métier lourd ? Il est clair qu'un mot d'explication est nécessaire.

Comme déjà développé dans notre dernière info-nouvelles relative à la stratégie liée à la notion de métier lourd, cet aspect visait élargir les négociations en cours sur la 2ème mesure transitoire qui ne concernait que les policiers qui étaient environ à 5 ans de leur ancien âge de pension préférentiel. En effet, les contours d'un accord éventuel relatif à cette 2ème mesure transitoire sont déjà connus depuis quelques semaines. Dans ce cadre, le SNPS organise des sessions d'informations au profit du personnel partout dans le pays.

Le débat qui reste encore à venir, ne porte que sur l'obtention d'une mesure transitoire supplémentaire (voire en régime) pour nos collègues plus jeunes qui ne tombent pas sous le champ d'application des mesures transitoires actuelles. Ainsi nous essayons de créer une mesure complémentaire pour une durée indéterminée permettant à nos collègues plus jeunes de pouvoir arrêter le travail avant l'âge de 60 ans. Ces débats ont déjà bien avancé mais ne sont pas encore clôturés.

L'autorité a bien pris connaissance de nos revendications dans ce contexte et examine actuellement de quelle façon elle peut y donner une suite favorable. Ces débats prennent du temps et certains partenaires sociaux perdent plus vite leur patience que d'autres. C'est la raison pour laquelle nous avons en front commun envoyé un signal dans le sens qu'il faut maintenant veiller à atterrir dans les semaines à venir. Sinon, de nouvelles actions vont suivre.

La situation n'est donc pas encore si désespérée que l'on pourrait le croire.

Nous l'avons déjà écrit dans notre info-nouvelles précédente : il faut une mi-temps supplémentaire pour les négociations, et ce, afin de pouvoir clarifier au mieux le sort de nos collègues plus jeunes. Dans ce cadre, tous les négociateurs devront se rendre compte que les derniers mètres seront les plus durs à franchir. De notre côté, nous continuerons à donner le maximum pour obtenir cette mesure supplémentaire au profit des collègues plus jeunes.

Gert Cockx
President National